

Facteurs influençant la conformité fiscale des contribuables locaux : une analyse empirique dans le contexte de Khouribga

Factors influencing the tax compliance of local taxpayers: an empirical analysis in the context of Khouribga

Younes ELMAATANI, (Doctorant)

*Laboratoire d'économie et de gestion
Faculté polydisciplinaire de Khouribga
Université Sultane Moulay Slimane, Maroc*

Mohamed ATIK, (Enseignant-chercheur)

*Laboratoire d'économie et de gestion
Faculté polydisciplinaire de Khouribga
Université Sultane Moulay Slimane, Maroc*

Adresse de correspondance :	Adresse : Faculté Polydisciplinaire de Khouribga BP: 145 Khouribga principale, 25000, Maroc Tél : +212 523 490359 Fax : +212 523 490354 Email: contactfpk@usms.ma
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	ELMAATANI, Y., & ATIK, M. (2025). Facteurs influençant la conformité fiscale des contribuables locaux : une analyse empirique dans le contexte de Khouribga. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(1), 342–356. https://doi.org/10.5281/zenodo.18023787
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 22/11/2025

Accepted: 31/12/2025

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 7, Issue 01 (2026)

Facteurs influençant la conformité fiscale des contribuables locaux : une analyse empirique dans le contexte de Khouribga

Résumé :

Cette étude analyse les déterminants de la conformité fiscale des contribuables locaux dans le contexte de la ville de Khouribga, en mettant l'accent sur le rôle des dimensions institutionnelles et psychologiques dans la relation entre le citoyen et l'administration fiscale. Elle s'inscrit dans un contexte marqué par une faible mobilisation des ressources fiscales propres des communes et une dépendance persistante aux transferts de l'État, ce qui renforce l'importance de la conformité volontaire au niveau local. Cette recherche repose sur une enquête par questionnaire menée auprès de 205 contribuables locaux, dont les données ont été analysées à l'aide d'une régression linéaire multiple. Les résultats montrent que la conformité fiscale ne dépend pas uniquement de la contrainte ou de la crainte des sanctions, mais repose principalement sur la confiance envers l'administration fiscale, la perception de justice et d'équité, la transparence dans la gestion des ressources publiques, l'accès à l'information fiscale et l'engagement citoyen. Plus les contribuables perçoivent le système fiscal local comme légitime, équitable et transparent, plus ils sont enclins à s'acquitter volontairement de leurs obligations fiscales. À l'inverse, une communication insuffisante, une gestion publique perçue comme opaque ou injuste et un déficit de confiance institutionnelle affaiblissent l'adhésion au système fiscal et favorisent les comportements de non-conformité. Les résultats empiriques confirment que les variables liées à la légitimité institutionnelle exercent un effet plus significatif sur la conformité fiscale que les mécanismes de contrôle et de sanction. L'étude souligne ainsi que la bonne gouvernance fiscale constitue un levier essentiel pour améliorer la mobilisation des recettes locales et instaurer une relation de confiance durable entre l'administration et les citoyens, invitant les autorités locales à privilégier des politiques fiscales fondées sur la transparence, la sensibilisation et la participation citoyenne plutôt que sur la seule contrainte administrative.

Mots clés : Conformité fiscale, Confiance, Gouvernance locale, Justice fiscale, Comportement du contribuable

JEL Classification : H26, H71, H73, H83, D73.

Type du papier : Recherche empirique

Abstract :

This study examines the determinants of tax compliance among local taxpayers in the context of the city of Khouribga, with a particular focus on the role of institutional and psychological dimensions in the relationship between citizens and the tax administration. It is conducted in a context characterized by weak mobilization of municipalities' own tax resources and a persistent dependence on state transfers, which reinforces the importance of voluntary tax compliance at the local level. This research is based on a questionnaire survey conducted among 205 local taxpayers, and the data were analyzed using multiple linear regression. The results show that tax compliance does not depend solely on coercion or fear of sanctions, but mainly on trust in the tax administration, perceptions of justice and equity, transparency in the management of public resources, access to tax information, and citizen engagement. The more taxpayers perceive the local tax system as legitimate, fair, and transparent, the more likely they are to voluntarily fulfill their tax obligations. Conversely, insufficient communication, public management perceived as opaque or unjust, and a lack of institutional trust weaken adherence to the tax system and encourage non-compliant behaviors. The empirical findings confirm that variables related to institutional legitimacy have a more significant effect on tax compliance than mechanisms of control and sanction. The study thus highlights that good fiscal governance constitutes a key lever for improving local revenue mobilization and establishing a sustainable relationship of trust between the administration and citizens, encouraging local authorities to prioritize tax policies based on transparency, awareness-raising, and citizen participation rather than on administrative coercion alone.

Keywords: Tax Compliance, Trust, Local Governance, Fiscal Justice, Taxpayer Behavior

Classification JEL : H26, H71, H73, H83, D73.

Paper type: Empirical Research

1. Introduction

La décentralisation constitue un levier central de modernisation de l'action publique et de développement territorial, en particulier dans les pays en développement. Au Maroc, cette dynamique s'est renforcée avec la Constitution de 2011, qui a consacré la régionalisation avancée et élargi les compétences financières et opérationnelles des collectivités territoriales, plaçant les communes au cœur de la gouvernance locale. Toutefois, cette montée en responsabilité n'a pas été accompagnée d'une mobilisation suffisante des ressources fiscales propres, ce qui limite de facto l'autonomie financière des communes et compromet leur capacité à assurer durablement les services publics locaux. Ce constat met en évidence un problème pratique majeur de politique publique locale : la faible mobilisation des taxes communales et la dépendance structurelle des collectivités territoriales aux transferts de l'État.

Les données récentes de la Cour des comptes montrent que les recettes fiscales propres couvrent à peine un peu plus de la moitié des dépenses de fonctionnement communales, exposant les budgets locaux aux aléas des finances publiques nationales. La commune de Khouribga illustre de manière particulièrement significative cette contrainte, dans la mesure où une part importante de son fonctionnement repose sur les transferts étatiques plutôt que sur ses ressources fiscales propres, malgré un potentiel économique et fiscal non négligeable lié notamment à son activité minière et à sa structure urbaine. Ce contexte fait de Khouribga un terrain pertinent pour analyser les mécanismes de conformité fiscale locale et les facteurs susceptibles d'améliorer la mobilisation des recettes communales.

Face à cette réalité, l'amélioration de la conformité fiscale locale apparaît comme un enjeu stratégique pour la soutenabilité financière des communes. Toutefois, le problème scientifique réside dans le fait que la littérature économique dominante explique encore largement la conformité fiscale à travers des approches purement coercitives, fondées sur le contrôle et la sanction. Bien que ces modèles aient contribué à structurer l'analyse du comportement fiscal, ils se révèlent insuffisants pour expliquer les niveaux observés de conformité, notamment dans les contextes locaux caractérisés par une forte proximité entre le contribuable et l'administration, où les dimensions relationnelles et institutionnelles jouent un rôle central.

Les travaux récents mettent en avant l'importance des facteurs non coercitifs, tels que la confiance dans les institutions, la perception de la justice fiscale, la transparence de l'utilisation des ressources publiques et la morale fiscale. Cependant, un gap précis persiste dans la littérature : les études empiriques portant sur la conformité fiscale au niveau local, intégrant simultanément des dimensions institutionnelles et perceptuelles, demeurent rares, et sont quasi inexistantes dans le contexte marocain. La majorité des recherches se concentre sur la fiscalité nationale, en négligeant la spécificité des taxes communales, la relation de proximité entre le contribuable et la collectivité territoriale, ainsi que les mécanismes de légitimation propres à la gouvernance locale.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude, qui analyse les déterminants de la conformité fiscale des contribuables locaux dans la commune de Khouribga. En mobilisant une approche intégrée combinant les modèles de dissuasion et les approches fondées sur la confiance, la morale fiscale et la légitimité institutionnelle, cette recherche examine l'effet des perceptions relatives à l'équité fiscale, à la transparence de la gestion publique, à la crédibilité de l'administration locale, à l'accès à l'information fiscale et à l'engagement citoyen sur le comportement de conformité des contribuables. Bien que l'étude repose sur un cas localisé, les mécanismes analysés relèvent de logiques institutionnelles et comportementales susceptibles de caractériser d'autres communes marocaines confrontées à des enjeux similaires de mobilisation des ressources et de gouvernance fiscale.

Cette étude apporte quatre contributions principales. Premièrement, elle enrichit la littérature sur la conformité fiscale en proposant une analyse empirique appliquée au niveau communal,

encore peu exploré dans les pays en développement. Deuxièmement, elle fournit des preuves empiriques originales issues du contexte marocain, contribuant à combler un vide important dans les travaux existants sur la fiscalité locale et la morale fiscale. Troisièmement, elle met en évidence la primauté des facteurs de légitimité institutionnelle sur les mécanismes coercitifs dans l'explication de la conformité fiscale locale. Enfin, elle offre des implications pratiques pour les décideurs publics et les gestionnaires territoriaux, en identifiant des leviers d'action susceptibles de renforcer durablement la mobilisation des recettes locales par des politiques fondées sur la confiance, la transparence et la participation citoyenne plutôt que sur le seul recours à la contrainte administrative.

2. Cadre théorique et conceptuel de la conformité fiscale

La notion de conformité fiscale couvre un champ très large, ce qui explique la diversité de ses définitions selon les approches et les acteurs qui l'étudient. L'analyse des travaux existants montre que la décision d'un individu de respecter ses obligations fiscales dépend d'un ensemble de facteurs multiples et hétérogènes. Les déterminants influençant les déclarations fiscales sont en effet nombreux et variés.

Selon Andronic (1998), la conformité fiscale correspond à la disposition des contribuables à respecter les règles fiscales garantissant l'équilibre économique d'un pays. Cette définition met en évidence que, pour l'auteur, la conformité fiscale constitue un pilier fondamental permettant aux États d'atteindre leurs objectifs en matière de développement économique et social.

Dans le même esprit, Song et Yarbrough (2002) définissent la conformité aux règles fiscales comme « la disposition des contribuables à respecter les lois fiscales, une disposition influencée par l'éthique, le contexte juridique et des facteurs situationnels ». D'après cette définition on peut relever que la conformité fiscale dépend plusieurs facteurs clés. Tout d'abord, l'éthique joue un rôle important (les valeurs morales et éthiques des individus peuvent les pousser à respecter les obligations fiscales, même en l'absence de contrôles stricts). Ensuite, le contexte juridique dans lequel les lois fiscales sont appliquées affecte également la conformité (Un cadre juridique clair, équitable et bien appliqué peut encourager le respect des règles fiscales). Enfin, les facteurs situationnels, tels que la complexité des procédures fiscales, la perception de l'efficacité des contrôles fiscaux, ainsi que les incitations et sanctions en place, influencent la décision des contribuables de se conformer.

Dans cette optique, plusieurs modèles théoriques ont été développés pour expliquer les facteurs influençant la conformité fiscale. Nous en avons retenu trois principaux : le modèle de dissuasion (économique), le modèle psychosociologique et le modèle de la légitimité de l'impôt.

2.1. Le modèle de dissuasion (Approche Économique Standard)

D'après Walsh (2012), le modèle économique de dissuasion, dans sa version la plus élémentaire, considère le contribuable comme un acteur rationnel qui compare les coûts potentiels de la fraude liés à la probabilité d'être découvert et aux sanctions encourues aux bénéfices qu'il pourrait tirer de la non-conformité, notamment en fonction du niveau d'imposition. Ainsi, l'individu choisit de ne pas s'acquitter de l'impôt lorsque le gain attendu dépasse le risque encouru.

De leur côté, Fjeldstad, Schulz-Herzenberg et Sjørnsen (2012) enrichissent cette perspective en soulignant que la conformité fiscale résulte d'un choix rationnel effectué dans un environnement marqué par l'incertitude. Ils soulignent que l'évasion fiscale est envisagée soit comme une option avantageuse, permettant de réduire les impôts, soit comme un risque exposant le contribuable à des sanctions. Selon leur hypothèse, lorsque les probabilités de contrôle et les pénalités sont faibles, la fraude fiscale tend à augmenter, alors qu'une forte probabilité de détection, associée à des sanctions sévères, réduit le nombre de contrevenants.

Cependant, ils observent que les données empiriques révèlent un niveau de conformité plus élevé que ce que le modèle ne pourrait expliquer, même en tenant compte des niveaux les plus élevés possibles d'audit, de pénalités et d'aversion au risque. Cela laisse entendre que des facteurs autres que la dissuasion stricte pourraient également jouer un rôle important dans la conformité fiscale.

Le modèle de dissuasion a fait l'objet de nombreuses critiques, notamment en raison de son incapacité à intégrer des dimensions comportementales telles que les attitudes, les perceptions ou encore les considérations morales des contribuables (Lewis, 1982). Il lui est également reproché d'ignorer l'influence des normes éthiques et des principes de conduite susceptibles de freiner les comportements frauduleux (Sour, 2004). Par ailleurs, ce modèle ne tient pas suffisamment compte de l'environnement social dans lequel s'inscrit l'acte de déclaration fiscale (Rethi, 2012). Ces limites ont encouragé les chercheurs à adopter une approche plus comportementale, permettant d'élargir la compréhension des déterminants de la conformité fiscale.

2.2. Les Modèles Comportementaux (Approche Psychosociologique)

Les modèles issus de la psychologie sociale cherchent à expliquer et à anticiper le comportement humain, en particulier les processus décisionnels des individus (Margaret McKerchar & Chris Evans, 2009). Ils reposent sur plusieurs cadres méthodologiques, notamment la modélisation compositionnelle, la théorie de l'attribution et la théorie de l'équité. Selon Ajzen et Fishbein (1980), la modélisation compositionnelle repose sur l'idée que les individus agissent de manière délibérée et rationnelle, en fonction de leurs préférences personnelles. Cette approche considère que les personnes évaluent les conséquences possibles de leurs actions avant de prendre une décision ou de former l'intention d'adopter un comportement particulier. Elle postule également que cette intention conduit directement à la mise en œuvre du comportement, sans influence d'autres facteurs intermédiaires. Le modèle a donc pour objectif d'expliquer le processus de formation de l'intention comportementale.

D'après la théorie de l'action raisonnée (Margaret McKerchar & Chris Evans, 2009), le comportement humain découle essentiellement de l'intention d'agir, laquelle est façonnée par deux dimensions majeures : une composante personnelle, fondée sur les attitudes individuelles, et une composante sociale, liée à la pression ou à l'influence perçue de l'entourage. Cette approche considère que l'intention comportementale constitue le principal déterminant de l'action, elle-même influencée par l'attitude envers le comportement et par la norme subjective. Par la suite, Ajzen (1991) a enrichi ce modèle en y intégrant la notion de contrôle comportemental perçu, donnant ainsi naissance à la théorie du comportement planifié, qui prend en compte la perception par l'individu de sa capacité à réaliser effectivement le comportement envisagé.

Dans le contexte de la fiscalité, l'application de cette théorie a montré que la volonté des contribuables de respecter leurs obligations peut s'accroître de manière notable lorsqu'ils sont clairement informés de leurs responsabilités, tant sur le plan individuel que social (Cialdini, 1989).

2.3. Le modèle de la légitimité de l'impôt et confiance en gouvernement :

Selon Machmoume et Nmili (2021), le modèle de la légitimité de l'impôt est apparu dans les années 1980, parallèlement à l'essor de la sociologie fiscale, une discipline qui place au centre de son analyse la relation entre l'État, le système fiscal et le contribuable.

Les théoriciens de ce modèle, en minimisant le rôle du contrôle et des sanctions, ont centré leur analyse sur la relation entre la conformité des contribuables et les dimensions constitutives de la légitimité de l'impôt. Parmi ces dimensions figurent notamment le consentement, le civisme, l'éthique, la confiance, la perception du système fiscal et le sentiment d'équité. Comme le

souligne Hardin (2002), l'objectif de ce modèle est de comprendre « pourquoi les citoyens choisissent de payer leurs impôts, plutôt que les raisons qui les pousseraient à les éluder ». À cet égard, Michel Bouvier (2002) affirme que « l'impôt idéal est avant tout celui qui est reconnu comme légitime au sein d'une société donnée ». Cette perspective met en évidence que la légitimité de l'impôt repose sur sa perception par les citoyens : un impôt est jugé idéal lorsqu'il est considéré comme juste, équitable et socialement acceptable. Autrement dit, les contribuables y adhèrent volontairement parce qu'ils en reconnaissent la nécessité et les bénéfices collectifs qu'il génère pour la communauté.

Dans la même perspective, Fjeldstad et ses collaborateurs (2012) décrivent la légitimité comme la confiance ou la croyance des individus envers les autorités, les institutions et les structures sociales, jugées justes, appropriées et orientées vers l'intérêt général. Il apparaît ainsi que plus les citoyens font confiance à leur gouvernement et aux institutions publiques, plus ils sont enclins à accepter et à suivre volontairement les décisions et règles qu'ils édictent, notamment en matière fiscale. Cette confiance constitue d'ailleurs un élément clé dans l'explication des comportements de conformité fiscale (Tyler, 1990 ; OCDE, 2010).

Picur et Riahi-Belkaoui (2006) mettent en évidence des situations où le gouvernement est perçu comme agissant pour le bien commun. Dans une étude couvrant 30 pays, développés et en développement, ils observent que la conformité fiscale est plus élevée dans les pays où la corruption est efficacement maîtrisée et où la bureaucratie est limitée. Richardson (2008) souligne, à cet égard, que les gouvernements doivent travailler à renforcer leur réputation et leur crédibilité pour accroître la confiance des contribuables.

La recherche dans le domaine de la fiscalité a permis d'identifier un ensemble de facteurs susceptibles d'influencer la décision d'un individu de se conformer ou non à ses obligations fiscales. Ces facteurs ont été intégrés dans différents modèles et théories développés pour expliquer ce comportement. Cependant, comme le soulignent Babatunde et Danjuma (2014), la conformité fiscale des contribuables est déterminée à la fois par des éléments économiques et non économiques, ce qui explique l'absence d'un modèle unique capable de rendre compte de manière exhaustive de ce phénomène.

La relation entre les contribuables locaux et la collectivité territoriale repose, en principe, sur une confiance mutuelle. Autrement dit, un contribuable est davantage disposé à s'acquitter de ses obligations fiscales locales lorsqu'il perçoit le pouvoir comme légitime. Cette légitimité se définit comme la « croyance selon laquelle les lois et décisions émanant d'une autorité légitime doivent être respectées » (Levi et al., 2009). Ainsi, la perception de la légitimité joue un rôle central dans la disposition des citoyens à se conformer volontairement aux règles fiscales établies par les autorités locales.

Par ailleurs, Perez-Navarro (2019) souligne que l'efficacité de cette relation repose sur sa dimension dynamique et collaborative. Selon le rapport de l'OCDE (2019), « les contribuables et les autorités doivent établir un lien plus solide, fondé sur la confiance, la facilitation et le respect de la législation fiscale ». Cette approche met l'accent sur la pertinence d'une interaction continue et transparente entre les citoyens et l'administration, où la confiance et la reconnaissance mutuelle favorisent un engagement volontaire envers le système fiscal.

3. Développement des hypothèses et model conceptuel

3.1. Développement des hypothèses

Cette recherche propose un ensemble d'hypothèses fondées sur les relations possibles entre divers déterminants institutionnels, économiques et psychologiques, et le comportement de conformité fiscale.

D'un point de vue institutionnel, la confiance accordée à l'administration fiscale locale, ainsi que la perception de sa transparence, constituent des fondements essentiels de la relation entre

l'État et les contribuables. Lorsque les citoyens perçoivent l'administration fiscale comme intègre, compétente et équitable dans la gestion des ressources publiques, ils développent un sentiment de légitimité et une adhésion accrue au système fiscal.

À cet égard, l'étude menée par El Abdali (2025), portant sur l'effet de la confiance envers les collectivités territoriales sur la conformité fiscale, met en évidence que la confiance institutionnelle exerce un impact positif et significatif sur le comportement de conformité des contribuables. En renforçant le sentiment de justice et de reconnaissance institutionnelle, la confiance contribue à réduire la résistance au paiement de l'impôt et à favoriser des attitudes coopératives.

À l'inverse, un déficit de confiance à l'égard de l'administration fiscale peut engendrer de la méfiance, encourager des comportements opportunistes ou frauduleux, et conduire au non-respect des obligations fiscales. Dans ce contexte, la transparence dans la gestion et l'affectation des ressources publiques, combinée à une communication claire, accessible et cohérente de la part de l'administration, apparaît comme un levier déterminant pour promouvoir la conformité fiscale au niveau local.

Hypothèse H1 : Une confiance élevée envers l'administration fiscale locale influence positivement et significativement le niveau de conformité fiscale des contribuables.

La perception d'équité et de justice fiscale constitue un déterminant central du comportement de conformité des contribuables. Lorsqu'un individu estime que le système fiscal est juste, c'est-à-dire que les prélèvements sont appliqués de manière équitable, proportionnelle aux capacités contributives et que les ressources collectées sont utilisées de façon appropriée, il développe un sentiment d'obligation morale à l'égard du respect des règles fiscales.

À cet égard, l'étude menée par Machmoum et Nmili (2021) sur l'effet de la perception de l'équité sur la conformité fiscale met en évidence que l'équité perçue exerce une influence positive et significative sur le comportement fiscal. Cette influence s'explique par le fait que l'équité est intériorisée par le contribuable comme un facteur favorisant une meilleure justice sociale et une répartition plus équilibrée de la charge fiscale.

La perception de la justice fiscale peut s'exprimer à travers une justice horizontale, fondée sur la comparaison entre contribuables appartenant à une même catégorie, et une justice verticale, reposant sur l'évaluation de la relation entre les citoyens et les institutions publiques. Une perception positive de cette justice renforce la légitimité du système fiscal, réduit les comportements d'évasion et accroît la volonté de conformité volontaire. À l'inverse, un sentiment d'injustice, de favoritisme ou d'inégalité devant l'impôt alimente la méfiance et la résistance fiscale.

Hypothèse H2 : La perception d'équité et de justice fiscale influence positivement la conformité fiscale des contribuables.

La transparence et l'efficacité de la gestion publique constituent des déterminants majeurs de la confiance des contribuables à l'égard de l'administration fiscale. Lorsque les citoyens perçoivent que les ressources publiques sont collectées et utilisées de manière responsable, transparente et orientée vers l'intérêt général, ils sont davantage enclins à s'acquitter volontairement de leurs obligations fiscales.

À cet effet, l'étude menée par El Abdali (2024) sur la relation entre la satisfaction vis-à-vis des services publics et le respect des obligations fiscales met en évidence que les individus présentant un niveau de satisfaction plus élevé affichent également un niveau de conformité fiscale plus important. Ces résultats soulignent le rôle central d'une gestion publique efficace, fondée sur les principes de bonne gouvernance, de reddition des comptes, de réduction du gaspillage et de qualité des services publics, dans le renforcement du sentiment d'utilité et de légitimité de l'impôt.

À l'inverse, l'opacité, la corruption ou l'inefficacité dans l'allocation des ressources publiques alimentent la défiance institutionnelle et peuvent, aux yeux de certains contribuables, justifier

des comportements de non-conformité fiscale. Ainsi, la transparence institutionnelle et la performance de la gestion publique apparaissent comme des leviers essentiels pour promouvoir une fiscalité participative, responsable et durable.

Hypothèse H3 : La transparence et l'efficacité de la gestion publique influencent positivement la conformité fiscale des contribuables.

Les sanctions fiscales constituent un instrument dissuasif essentiel pour renforcer la discipline fiscale et limiter les comportements de fraude. Lorsqu'elles sont perçues comme justes, proportionnées et effectivement appliquées, elles créent un climat de responsabilité et de crainte rationnelle des conséquences du non-respect des obligations fiscales. Ce cadre répressif agit comme un mécanisme de régulation comportementale, incitant les contribuables à adopter une attitude de conformité afin d'éviter les pénalités, amendes ou poursuites. Cependant, l'efficacité des sanctions dépend de leur crédibilité et de la perception qu'en ont les contribuables : si elles sont jugées excessives, arbitraires ou inéquitables, elles peuvent au contraire engendrer de la résistance et détériorer la confiance envers l'administration. Ainsi, un équilibre entre rigueur et justice dans la mise en œuvre des sanctions fiscales est indispensable pour stimuler une conformité durable.

Hypothèse H4 : Les sanctions fiscales ont un effet positif sur la conformité fiscale des contribuables.

L'engagement citoyen constitue un facteur déterminant dans la promotion de la conformité fiscale. Lorsqu'un individu se sent impliqué dans la vie publique, concerné par le développement de sa communauté et conscient de son rôle dans le financement des biens collectifs, il manifeste une plus grande disposition à respecter ses obligations fiscales. Cet engagement se traduit par une adhésion aux valeurs civiques, une participation active aux affaires locales et un sentiment d'appartenance à la collectivité. Plus le citoyen perçoit un lien direct entre le paiement de l'impôt et l'amélioration des services publics, plus sa contribution devient un acte volontaire et responsable. En revanche, l'absence d'engagement ou le désintérêt pour la gestion publique peut conduire à une faible sensibilisation aux enjeux fiscaux et à un comportement d'évitement. Ainsi, renforcer la culture civique et la participation citoyenne représente un levier essentiel pour encourager la conformité fiscale durable.

Hypothèse H5 : L'engagement citoyen influence positivement la conformité fiscale des contribuables.

La compréhension et l'information fiscale jouent un rôle fondamental dans le comportement de conformité des contribuables. Lorsqu'un individu dispose d'une connaissance suffisante des règles fiscales, des procédures de déclaration et des obligations légales, il est mieux préparé à respecter volontairement ses engagements envers l'administration fiscale. Une communication claire, des campagnes de sensibilisation efficaces et un accès simplifié à l'information contribuent à réduire les erreurs, les malentendus et la méfiance. À l'inverse, un manque d'information ou une complexité excessive du système fiscal peuvent engendrer de la confusion, de l'incertitude et, par conséquent, un faible niveau de conformité. Ainsi, la diffusion d'une information fiscale accessible, transparente et pédagogique renforce la confiance, la compréhension et la participation active des contribuables au financement public.

Hypothèse H6 : La compréhension et l'information fiscale influencent positivement la conformité fiscale des contribuables.

3.2. Model conceptuel

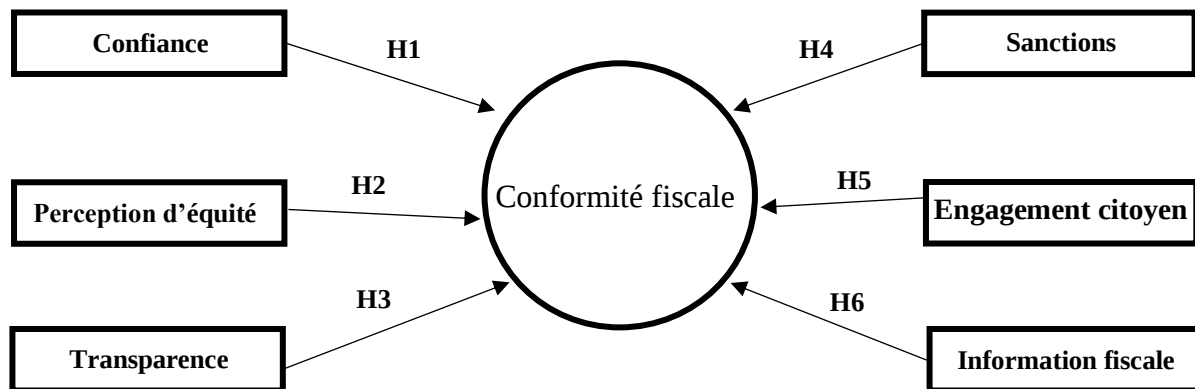
Conformément à la littérature récente sur la conformité fiscale, le présent modèle se concentre volontairement sur les déterminants institutionnels et comportementaux, afin de mieux appréhender les mécanismes à l'origine de la conformité fiscale volontaire, au-delà des seules contraintes économiques objectives. Des variables telles que la pression fiscale objective, la capacité contributive ou les caractéristiques socio-démographiques (âge, revenu, niveau

d'éducation, statut professionnel) ne sont pas intégrées comme variables explicatives principales, dans la mesure où leurs effets apparaissent le plus souvent indirects, contextuels ou médiés par des facteurs perceptuels tels que la confiance, l'équité et la légitimité institutionnelle.

Ces variables sont ainsi soit exclues du cadre explicatif central, soit introduites comme variables de contrôle, afin de tenir compte de l'hétérogénéité individuelle et des effets de structure, sans remettre en cause le rôle central des facteurs institutionnels au cœur de la contribution théorique de cette recherche.

En se basant sur les hypothèses présentées ci-dessus, le modèle de recherche proposé est illustré comme décrit dans la figure1

La figure 1 : Model conceptuel de recherche



Source : Elaboré par nos soins

4. Méthodologie de recherche

4.1. Terrain et données de l'étude

La présente recherche adopte une approche quantitative explicative, relevant du paradigme positiviste, et vise à identifier les déterminants institutionnels et comportementaux de la conformité fiscale au niveau local. L'étude s'inscrit dans le contexte de la commune de Khouribga, caractérisée par une importance des recettes fiscales locales et par des enjeux liés à la mobilisation des ressources propres des collectivités territoriales.

La population cible est constituée des citoyens-contribuables **de la commune de Khouribga**, plus précisément les personnes physiques assujetties aux impôts et taxes locales. En raison des contraintes d'accès au terrain et de disponibilité des répondants, l'étude repose sur un échantillon de convenance composé de **205 contribuables, interrogés** au moyen d'un questionnaire auto-administré en face à face.

Les données primaires ont été collectées directement auprès des contribuables locaux. Le questionnaire a été élaboré à partir d'échelles de mesure validées dans la littérature en économie comportementale, en finances publiques et en conformité fiscale. Il comprend sept dimensions regroupant **32 items**, mesurés à l'aide d'une échelle de Likert à cinq modalités. Les données recueillies ont ensuite été saisies manuellement dans **le logiciel SPSS (version 26)**, après un processus rigoureux de vérification, de nettoyage et de contrôle de la qualité (traitement des valeurs manquantes et des valeurs aberrantes).

4.2. Modèle de recherche et définition des variables

L'étude adopte une démarche hypothético-déductive, fondée sur la formulation d'hypothèses issues du cadre théorique, puis sur leur validation empirique. Le modèle de recherche vise à analyser l'effet de plusieurs variables institutionnelles et comportementales sur la conformité fiscale des contribuables.

La variable dépendante du modèle est **la conformité fiscale moyenne** (F_mean), mesurant le degré de respect volontaire des obligations fiscales.

Les variables indépendantes sont les suivantes :

- **C_mean** : confiance envers l'administration fiscale locale ;
- **E_mean** : perception d'équité et de justice fiscale ;
- **T_mean** : perception de la transparence et de l'efficacité de la gestion publique ;
- **S_mean** : perception des sanctions fiscales ;
- **P_mean** : engagement citoyen ;
- **I_mean** : compréhension et information fiscale.

Le modèle économétrique estimé peut être formalisé comme suit :

$$\text{Conformité fiscale (F_mean)} = \beta_0 + \beta_1(\text{meanConfiance}) + \beta_2(\text{meanEquité}) + \beta_3(\text{meanTransparence}) + \beta_4(\text{meanSanctions}) + \beta_5(\text{meanEngagement}) + \beta_6(\text{meanInformation fiscale}) + \varepsilon$$

4.3. Traitement des données :

Le traitement des données a été réalisé à l'aide du logiciel SPSS (version 26), en mobilisant une approche statistique rigoureuse fondée sur la régression linéaire multiple, méthode appropriée compte tenu du caractère continu de la variable dépendante et de la volonté d'évaluer l'effet simultané de plusieurs variables explicatives.

L'analyse s'est déroulée en plusieurs étapes successives :

- **Analyse descriptive**, visant à caractériser l'échantillon et à examiner les moyennes, écarts-types et distributions des réponses ;
- **Analyse de la fiabilité interne des échelles** de mesure à l'aide du coefficient de Cronbach's Alpha, avec des valeurs supérieures à 0,75, indiquant une bonne cohérence interne ;
- **Analyse de corrélation de Pearson**, permettant d'évaluer la force et la direction des relations entre les variables du modèle ;
- **Régression linéaire multiple**, estimée selon la méthode Enter, afin de tester empiriquement les hypothèses relatives à l'effet des variables institutionnelles et comportementales sur la conformité fiscale.

Le choix de la régression linéaire multiple repose sur plusieurs considérations méthodologiques et théoriques : la variable dépendante, la conformité fiscale moyenne (F_mean), étant continue, cette méthode permet d'estimer de manière appropriée les relations quantitatives entre cette variable et plusieurs facteurs explicatifs simultanément. De plus, le modèle inclut plusieurs variables indépendantes (confiance envers l'administration fiscale, équité perçue, transparence, sanctions, engagement citoyen et compréhension fiscale), et la régression multiple offre la possibilité d'évaluer l'effet simultané de ces variables tout en contrôlant l'influence des autres dimensions. Enfin, cette approche fournit des estimations précises des coefficients, permettant de mesurer la force et la direction de l'effet de chaque déterminant sur la conformité fiscale, ce qui s'aligne avec la démarche hypothético-déductive adoptée dans l'étude.

Le seuil de significativité statistique a été fixé à $p < 0,05$, conformément aux standards usuels en sciences économiques et de gestion.

5. Résultats et discussion

5.1. Résultats

Le $R^2 = 0,444$ ca veut dire que 44,4% de la variance de la conformité fiscale est expliquée par les six variables explicatives.

En sciences sociales, les R^2 modérés (0,3–0,5) sont fréquents car le comportement humain est influencé par de nombreux facteurs non observés. Ici, cela signifie que **la perception des citoyens (confiance, équité, transparence, information, engagement)** explique une part

importante du comportement fiscal, mais d'autres facteurs (revenus, pression fiscale, culture, normes sociales) restent à explorer.

Tableau 1 : Synthèse des hypothèses du modèle (H1–H6) et résultats statistiques associés

Hypothèse	Variable indépendante	Signe attendu	β standardisé	p-value	Statut	Commentaire
H1	Confiance institutionnelle (C_mean)	+	0,146	0,020	Validée	Effet positif et significatif ; contribue modérément à la conformité.
H2	Justice perçue (E_mean)	+	0,268	0,000	Validée	Effet très significatif ; l'équité est un prédicteur majeur.
H3	Transparence (T_mean)	+	0,257	0,000	Validée	Effet très significatif ; variable clé du modèle.
H4	Sanctions fiscales (S_mean)	+	0,059	0,271	Non validée	Effet faible et non significatif ; la coercition est moins pertinente localement.
H5	Engagement citoyen (P_mean)	+	0,140	0,025	Validée	Effet positif et significatif ; influence modérée.
H6	Information fiscale (I_mean)	+	0,140	0,025	Validée	Effet positif et significatif ; l'accès à l'information favorise la conformité.

Source : par nos soins

- **Variables dominantes :**
 - o **Équité perçue ($\beta = 0,268$) et Transparence ($\beta = 0,257$)** sont les plus fortes cela veut dire les citoyens répondent surtout à la justice et à la transparence, révélant l'importance de la **légitimité institutionnelle et morale**.
- **Sanctions non significatives :**
 - o $\beta = 0,059$, $p = 0,271$ cela implique la crainte de sanction n'a pas d'effet notable.
 - o Cela montre que la conformité locale repose davantage sur la **confiance et la motivation morale** que sur la coercition.
- **Autres variables significatives mais modérées :**
 - o Confiance ($\beta = 0,146$) et Information ($\beta = 0,140$) cela implique l'effet positif mais moins fort, confirmant l'importance de la perception générale et de la communication.
- **Conclusion contextuelle :**
 - o Au niveau local (Khouribga), le comportement fiscal est **essentiellement volontaire et moral**, dépendant de la justice, de la transparence et de la confiance, plutôt que des sanctions.

5.2. Discussion :

Les résultats obtenus confirment la prédominance des dimensions liées à la légitimité institutionnelle dans l'explication de la conformité fiscale locale. La confiance envers l'administration, la transparence de la gestion publique et l'équité perçue apparaissent comme les déterminants les plus robustes du modèle, tandis que les sanctions, bien que corrélées positivement, ne présentent pas d'effet statistiquement significatif dans la régression finale. Cette configuration valide l'idée selon laquelle la conformité fiscale au niveau local repose davantage sur l'adhésion volontaire que sur la contrainte, ce qui rejoint le débat théorique international sur la morale fiscale.

Ces résultats s'accordent avec les travaux de Torgler (2006), pour qui la confiance dans les institutions publiques constitue un levier essentiel de la morale fiscale. Tout comme dans notre étude, les analyses de Torgler montrent que l'adhésion psychologique à l'impôt dépasse les

logiques purement utilitaristes : la conformité résulte d'un sentiment de devoir civique et d'une perception globale de légitimité. La force explicative de la transparence et de l'équité perçue s'aligne également avec les conclusions de Picur & Riahi-Belkaoui (2006), selon lesquelles la qualité institutionnelle mesurée notamment par les niveaux de corruption et d'efficacité bureaucratique influence directement le comportement fiscal des citoyens. En montrant que la transparence locale renforce fortement la conformité volontaire, notre modèle enrichit ces travaux en offrant un cadre empirique spécifique au contexte communal marocain.

De plus, nos résultats convergent avec les analyses empiriques récentes menées au Maroc. Les études de Machmoum & Nmili (2021) soulignent déjà que l'équité perçue dans le système fiscal est l'un des déterminants majeurs de l'obéissance fiscale, tandis que El Abdali (2025) démontre que la confiance dans les collectivités territoriales favorise la conformité. La présente étude renforce ces conclusions en montrant que ces dimensions conservent un effet significatif dans un modèle multivarié intégré, confirmant leur pertinence dans une analyse locale. Cette convergence contribue à consolider l'existence d'un modèle marocain de conformité fiscale fondé sur la légitimité institutionnelle plus que sur la menace punitive. Enfin, l'absence d'effet significatif des sanctions constitue un résultat majeur pour la compréhension du contexte local. Bien que la variable « sanctions » présente une corrélation positive avec la conformité, elle disparaît des relations causales lorsqu'elle est analysée en présence de la confiance, de l'équité et de la transparence. Ceci suggère que, comme le soulignent plusieurs travaux internationaux, le citoyen peut percevoir la pression punitive comme inefficace ou socialement injuste lorsque les institutions locales souffrent d'un déficit de crédibilité. Ce résultat est cohérent avec le cadre théorique de la conformité volontaire, qui affirme que la répression ne produit des effets durables que lorsque la légitimité institutionnelle est déjà établie.

Dans son ensemble, cette étude apporte une contribution originale au débat international : elle montre, dans un contexte de décentralisation fiscale d'un pays en développement, que la conformité locale repose sur des mécanismes de confiance, de justice et de transparence proches des observations menées dans les économies avancées. Elle ouvre ainsi la voie à de futurs travaux portant sur les liens entre qualité institutionnelle locale, moralité civique et participation communautaire, au-delà des approches classiques basées sur la dissuasion économique.

5.3. Recommandations

Au regard des résultats empiriques obtenus, plusieurs recommandations stratégiques peuvent être formulées afin d'améliorer la conformité fiscale locale et renforcer l'efficacité de la gouvernance publique. Premièrement, il apparaît essentiel que les autorités publiques marocaines accordent une attention prioritaire au développement de la confiance institutionnelle. En effet, la perception citoyenne d'une administration accessible, honnête et efficace constitue un levier majeur de légitimation de l'impôt. À cet égard, l'État et les communes gagneraient à renforcer la communication autour des missions fiscales, à simplifier les procédures administratives, et à favoriser un climat relationnel fondé sur l'écoute, la rapidité d'exécution et la clarté des décisions. Deuxièmement, les résultats soulignent la nécessité de consolider l'équité fiscale perçue par les contribuables. L'équité ne doit pas seulement être effective, elle doit également être visible et vérifiable. Cela passe par une révision des mécanismes d'assiette, une harmonisation des méthodes de traitement des déclarations et une politique active d'égalité de traitement entre contribuables, indépendamment du statut social, économique ou politique. Troisièmement, il serait judicieux d'accroître la transparence budgétaire et financière au niveau communal afin que les citoyens perçoivent clairement l'utilité sociale de leurs contributions fiscales. Une publication régulière des recettes locales et de leur affectation aux projets publics améliorerait la logique de réciprocité et atténuerait la défiance traditionnelle envers la fiscalité locale. Quatrièmement, l'étude suggère que les sanctions fiscales, bien qu'importantes, ne doivent pas constituer le fondement exclusif de la

conformité. L'administration devrait favoriser un équilibre entre mesures répressives et stratégies pédagogiques. En pratique, des pénalités proportionnelles, rapides à exécuter et cohérentes renforceront la légitimité du système sans fragiliser la confiance citoyenne. Cinquièmement, les résultats montrent l'importance de développer des programmes d'éducation fiscale afin de réduire les erreurs involontaires de déclaration et de favoriser l'appropriation des règles fiscales locales. L'introduction de modules pédagogiques, de guides simplifiés et de plateformes numériques explicatives permettrait d'alléger la charge cognitive imposée aux contribuables et d'améliorer la qualité de la relation administrative. Sixièmement, il serait pertinent de mettre en place des mécanismes de participation citoyenne dans la gestion fiscale locale. L'implication des résidents dans les discussions budgétaires, les projets municipaux et les priorités d'investissement renforcerait le sentiment d'appartenance communautaire et encouragerait une conformité volontaire davantage fondée sur la fierté collective que sur la contrainte. Enfin, cette étude montre clairement la nécessité d'une réforme structurelle de la culture fiscale marocaine, basée sur le dialogue, la cohérence administrative et l'exemplarité institutionnelle. La conformité fiscale ne peut être durable qu'à travers un système transparent, juste, stable et orienté vers l'amélioration continue des services publics. À terme, ces recommandations permettront non seulement d'accroître la mobilisation des ressources fiscales locales, mais également de consolider la relation de confiance entre l'État et les citoyens, condition essentielle à tout processus de développement économique et social durable.

6. Conclusion

D'un point de vue analytique, les résultats obtenus mettent en évidence une logique de légitimité fiscale davantage qu'une simple logique de contrainte. Cette observation suggère que la conformité fiscale ne découle pas uniquement de la peur de la sanction ou du respect formel de la loi, mais qu'elle repose surtout sur la relation de confiance qui unit le citoyen à l'État. En d'autres termes, la fiscalité ne se réduit pas à un instrument coercitif ; elle s'inscrit dans une dynamique relationnelle et psychologique où la perception de justice, de compétence et de transparence des institutions fiscales joue un rôle déterminant.

Les théories comportementales de la fiscalité confirment ce constat : la disposition des contribuables à s'acquitter de leurs obligations fiscales dépend moins de la sévérité des contrôles que de la qualité du lien social et institutionnel avec l'administration. Lorsqu'un citoyen estime que les prélèvements sont équitables, que les services publics financés par l'impôt sont visibles et utiles, et que les règles du jeu sont claires et stables, il est plus enclin à coopérer spontanément. À l'inverse, une perception d'injustice, d'opacité ou de favoritisme peut éroder ce capital de confiance, suscitant des comportements d'évitement ou d'évasion.

Ainsi, la légitimité perçue de l'impôt devient un pilier central de la gouvernance fiscale. Elle renforce la conformité volontaire et réduit le coût de la répression. Le modèle testé dans le contexte marocain met clairement en évidence que la confiance institutionnelle, la perception d'équité et la transparence administrative exercent une influence significative sur la conformité fiscale locale. Les citoyens sont d'autant plus enclins à déclarer leurs revenus et à s'acquitter de leurs obligations que l'administration leur renvoie l'image d'une structure compétente, accessible et intègre. Ce résultat est particulièrement révélateur dans un contexte où la réforme fiscale se veut un levier de développement et de justice sociale.

Ces constats conduisent à repenser la conception même de la politique fiscale. Plutôt que d'accentuer la pression par le contrôle et la sanction, il semble plus efficace d'investir dans la communication, la pédagogie et la participation citoyenne. L'administration fiscale marocaine gagnerait à consolider ses actions de sensibilisation autour des enjeux de l'impôt, à vulgariser ses procédures et à mettre en avant la contribution de chaque citoyen au financement des

services publics. Une approche inclusive, participative et éducative permettrait d'instaurer une véritable culture de la responsabilité partagée.

Par ailleurs, la transformation numérique de l'administration fiscale représente une opportunité stratégique pour renforcer cette légitimité. La digitalisation des procédures, la transparence des informations, et la simplification des démarches peuvent réduire les zones d'incertitude et les risques de corruption. En favorisant une relation directe et fluide entre l'administration et les contribuables, le numérique contribue à instaurer une fiscalité de confiance, centrée sur la transparence et la proximité.

Enfin, la conformité fiscale durable repose sur un équilibre subtil entre la rigueur juridique et la reconnaissance morale du devoir fiscal. Il s'agit de passer d'une logique de soumission à une logique d'adhésion. L'impôt, lorsqu'il est perçu comme un acte de citoyenneté et un moyen de contribuer au bien commun, devient un instrument de cohésion sociale et de consolidation démocratique. Le Maroc dispose à cet égard d'un potentiel important : la modernisation progressive de son système fiscal, la montée en compétence de son administration et la volonté politique affichée de renforcer la transparence constituent autant de leviers pour ancrer une fiscalité fondée sur la confiance et la responsabilité partagée.

En somme, le modèle testé confirme que la conformité fiscale locale au Maroc est moins le produit d'un contrôle intensif que d'un climat de confiance et de légitimité. Le renforcement de la conformité passe donc par des politiques publiques axées sur la communication, la sensibilisation et la participation citoyenne, plutôt que sur la seule intensification du contrôle. Il ne s'agit plus seulement de contraindre les contribuables à payer, mais de les convaincre de la nécessité et de l'utilité de l'impôt dans la construction d'un développement économique équitable et durable.

Références :

- (1). Barilari, A. (2007). *Le consentement à l'impôt, fragile mais indispensable aporie. Regards croisés sur l'économie*, (1), 27–34.
- (2). Bazart, C., & Blayac, T. (2022). *Les déterminants de la non-conformité et de la perception du fardeau fiscal en France. Revue économique*, 73(4), 605–636.
- (3). Belahouaoui, R., & Attak, E. H. (2022). *Essai d'analyse de la relation entre la pression fiscale et la conformité des contribuables : Revue de littérature. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(2-1), 169–186. <https://doi.org/10.5281/zenodo.6388110>
- (4). Ben Yachrak, I., & Al Maghribi, N. (2023). *Perception de la Contribution Professionnelle Unique (CPU) au Maroc : Étude empirique. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 4(6-2), 273–298.
- (5). Bouvier, M. (2002). *La question de l'impôt idéal. Revue française de finances publiques*, (1-1983), 15–23.
- (6). Bouvier, M. (2010). *Justice fiscale : un enjeu éthique et philosophique. Revue Française de Finances Publiques*, (112).
- (7). Cialdini, R. (1989). Social motivations to comply: Norms, values and principles. In J. Roth & J. Scholz (Eds.), *Taxpayer compliance, Volume 2: Social science perspectives* (pp. 200–227). University of Pennsylvania Press.
- (8). Cornelius, R., & Nurhapizah, M. (2017). *Factors that influence the taxpayers' perception on the tax evasion. Advances in Economics, Business and Management Research*, 35, 219–225.
- (9). El Abbadi, A. (2025). L'effet de la confiance envers la collectivité territoriale sur la conformité fiscale des contribuables locaux : une étude quantitative – Cas de la Commune de Sidi Kacem. *Alternatives Managériales et Économiques*, 7(2), 37-56.

- (10). Farah Nisa Ul Albab, & Eko Suwardi. (2021). *The effect of tax knowledge on voluntary tax compliance with trust as a mediating variable: A study on micro, small, and medium enterprises (MSMEs). The Indonesian Journal of Accounting Research*, 24(3), 381–406.
- (11). Hamilah, L., Henni, G., & Reschiwati. (2022). *The influence of tax system perception, tax justice, tax rate, tax audit, and discrimination on tax embroidery behaviour. Journal of Governance Risk Management Compliance and Sustainability*, 25–35.
- (12). Hien Thu Nguyen. (2022). *Factors affecting tax compliance of small and medium enterprises in Hung Yen province, Vietnam. Accounting*, 8, 111–122.
- (13). Kamarudeen Babatunde Bello, & Ibrahim Danjuma. (2014). *Review of models/theories explaining tax compliance behavior.*
- (14). Kojo Kakra, T., Martin Kwadwo, A., Amaniampong, E., Nyarko, A. M., Adombire, M. A., Edisi, D., & Akuetteh, C. (2020). *Tax knowledge and tax compliance of small and medium enterprises in Ghana. South East Asia Journal of Contemporary Business, Economics and Law*, 21(5), April.
- (15). Machmoume, M., & Nmili, A. (2021). *Perception de l'équité fiscale et conformité du contribuable : Enquête exploratoire dans le contexte marocain. Revue AME*, 3(4), 433–454.
- (16). Margaret McKerchar, & Chris Evans. (2009). *Sustaining growth in developing economies through improved taxpayer compliance: Challenges for policy makers and revenue authorities. eJournal of Tax Research*, 7(2), 171–201.
- (17). Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2010). *Understanding and influencing taxpayers' compliance behaviour. Centre for Tax Policy and Administration.*
- (18). Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2023). *Civisme fiscal : Qu'est-ce qui motive les particuliers et les entreprises à payer des impôts ? Éditions OCDE.*
- (19). Picur, D. R., & Riahi-Belkaoui, A. (2006). *The impact of bureaucracy, corruption and tax compliance. Review of Accounting and Finance*, 5(2), 174–180.
- (20). Rapport-Le-système-fiscal-marocain-développement-économique-et-cohésion-sociale. (2012). *Auto-Saisine n° 9/2012.*
- (21). Richardson, G. (2008). *The relationship between culture and tax evasion across countries: Additional evidence and extensions. Journal of International Accounting, Auditing and Taxation*, 17(2), 67–78.
- (22). Saaoudi, M., Elmir, I., & Ait Lemqeddem, H. (2021). *Quel est le meilleur système fiscal au Maroc ? Progressivité ou proportionnalité ? Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 4(2), 707–729.
- (23). Song, Y., & Yarbrough, Y. E. (1978). *Tax ethics and taxpayer attitudes: A survey. Public Administration Review*, 38, 442–457.
- (24). Syamsudin, S., Haerani, S., Damayanti, R. A., & Fattah, S. (2023). *Exploring of tax compliance: Tax practitioners interpretation. Jurnal Multidisiplin Madani*, 3(2), 392–403.
- (25). Torgler, B. (2006). *Tax compliance and tax morale: A theoretical and empirical analysis. Edward Elgar.*